



## **CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE PEINTRE, APPLICATEUR DE REVÊTEMENT**

### ⇒ **Objectifs de la formation**

L'objectif est de former des ouvriers qualifiés capables de réaliser tous les travaux de peinture, de revêtement et d'isolation. Le titulaire du CAP Peintre, Applicateur de Revêtement doit être capable de :

- ✓ Collecter et rechercher des données
- ✓ Décoder, analyser un dossier technique (dessins d'architectes, dessins d'exécution, documents techniques)
- ✓ Sélectionner, diagnostiquer et choisir l'outillage, organiser le déroulement des tâches, évaluer les quantités de matériaux nécessaires à la mise en œuvre,
- ✓ Traduire graphiquement une solution technique
- ✓ Organiser le poste de travail
- ✓ S'adapter aux contraintes du chantier
- ✓ Mettre en service un matériel :
  - > décorer, harmoniser
  - > réaliser une isolation thermique, acoustique
  - > préparer, apprêter les subjectiles
  - > appliquer les produits
  - > réaliser des ravalements et des revêtements de façades
  - > poser des vitrages bâtiment
  - > coller les revêtements muraux
  - > préparer les sols et coller les revêtements de sols

Également, les savoirs technologiques associés doivent être acquis :

- > stabilité des ouvrages
- > esthétiques
- > confort de l'habitat
- > implantations, les traces
- > sécurité et prévention
- > les matériels
- > les supports
- > les matériaux et produits
- > les règles de mise en œuvre
- > contrôle et qualité

### ⇒ **Organisation de la formation**

*Durée de la formation :*

- ✓ Cas général : 2 années de formation

*Alternance :*

- ✓ 13 semaines au Centre de Formation et 34 semaines en entreprise par an



### ⇒ **Conditions d'admission**

L'accès à ce CAP par la voie de l'apprentissage est ouvert aux jeunes :

- ✓ de 16 à 25 ans, ou bien de 15 ans à la condition d'avoir au moins un niveau 3<sup>ème</sup>,
- ✓ quel que soit leur niveau de formation (à l'exception des jeunes de 15 ans qui doivent avoir un niveau 3<sup>ème</sup>)

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage de deux ans avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par le rendez-vous d'inscription à BTP CFA Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.

## ⇒ Les moyens mis en œuvre

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des jeunes afin de les adapter aux exigences de l'entreprise.

### ✓ Formation Générale :

> Expression Française et Ouverture sur le Monde, Mathématiques Appliquées, Économie Familiale et Sociale.

### ✓ Formation Professionnelle

> Technologie Professionnelle, prévention des accidents, dessin technique et d'art, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires, histoire de l'art, les styles.

### ✓ Utilisation des Moyens d'Autoformation

> Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

## ⇒ Les poursuites de formation

Le titulaire de ce CAP peut ensuite poursuivre sa formation sur un niveau supérieur.

- ✓ en BP Peinture Revêtements en 2 ans à BTP CFA Vendée
- ✓ en Bac Pro aménagement finition en intégrant directement la 2ème année à BTP CFA Vendée

Après le BP Peinture Revêtement et le Bac Pro Aménagement Finition, il est possible de compléter sa formation par une Mention Complémentaire Décoration à BTP CFA Vendée en 1 an.

